

Mensonge et manipulation

Les repérer, les déjouer

CIP-150-048-18.01

Lieu	Ch. des Lovières 13, 2720 Tramelan
Durée	1 journée complète, soit 8 périodes de 45 min. (6h00)
Date	Le 09.05.2018
Horaire	Mercredi 9 mai 2018 de 09h00 à 16h30.
Animation	Yves-Alexandre Thalmann, psychologue FSP, formateur en communication
Public cible	Intervenant(e)s dans la fonction RH, responsables d'entreprise, cadres, formateurs(trices) en entreprise. Toute personne admettant la corrélation entre bien-être et gain d'efficacité au travail ou dans la vie privée.
Prérequis	Ouvert à toutes et tous.
Objectifs	Au terme de la formation, vous serez capable d'identifier les attitudes signalant le mensonge, la dissimulation et la manipulation et d'y faire face.
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> La psychologie du mensonge : pourquoi mentons-nous ? L'utilité des mensonges Les mensonges blancs et les mensonges noirs Les indices non verbaux du mensonge (langage corporel) Les indices émotionnels du mensonge (expressions faciales) Les indices verbaux du mensonge Le repérage du mensonge La crédulité La communication à adopter face au mensonge et à la manipulation La mise en doute des paroles d'autrui Les parades habituelles des menteurs
Reconnaissance	Une attestation de participation sera remise aux personnes qui auront participé à cette journée complète (100%)
Prix	CHF 450.- y compris support de cours, eau minérale en salle et bon de repas de midi (eau et café)
Renseignements	Centre interrégional de perfectionnement (CIP) Madame Claudine Liechti Ch. des Lovières 13, 2720 Tramelan T 032 486 06 06 claudine.liechti@cip-tramelan.ch

Nombre de participants	Minimum 8, maximum 16 (les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée)
Délai d'inscription	25.04.2018
Inscription	Au moyen du bulletin d'inscription ci-joint. Une invitation à participer au séminaire sera adressée aux participant(e)s après le délai d'inscription.

DURANT LA PÉRIODE DE VOTRE FORMATION AU CIP, NOTRE HÔTEL-RESTAURANT EST À VOTRE DISPOSITION POUR DES PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES. VOUS BÉNÉFICIEZ D'UN PRIX PRÉFÉRENTIEL SUR LE PRIX DES CHAMBRES PENDANT VOTRE FORMATION.

Mensonge et manipulation

Les repérer, les déjouer

CIP-150-048-18.01

À remplir en caractères d'imprimerie, SVP

M. **Nom**
 Mme

Prénom

Rue et N°

Tél. privé

NPA et Localité

Tél. professionnel

Adresse courriel

Activité professionnelle

Employeur (adresse complète)

Langue maternelle

**Prix CHF 450.- y compris support de cours,
eau minérale en salle et bon de repas de
midi (eau et café)**

Facture à envoyer à

moi-même mon employeur

Conditions d'annulation

1. Pour chaque action de formation, il y a lieu de respecter le délai d'inscription qui figure sur le descriptif du cours s'y rapportant.
2. Sauf cas de force majeure dûment justifié, tout retrait d'inscription de la part du client entraîne pour celui-ci des frais d'annulation calculés comme suit :
 - 2.1 Lorsque l'annulation nous parvient dans les 10 jours suivant le délai d'inscription, les frais se montent à 40 % de la finance d'inscription.
 - 2.2 Lorsque l'annulation nous parvient plus de 10 jours après le délai d'inscription, les frais se montent à 80 % de la finance d'inscription.
 - 2.3 Dès que le cours a commencé, la finance d'inscription est due intégralement.
3. L'organisateur se réserve le droit d'annuler un cours lorsque le nombre d'inscriptions s'avère insuffisant.

Le client déclare avoir pris connaissance des conditions susmentionnées ainsi que des prérequis et autres exigences formulés dans le descriptif et conditionnant le suivi de la formation. Par sa signature, il déclare les avoir acceptés.

Lieu et date :

Signature :

A retourner au CIP, Mme C. Liechti, Ch. des Lovières 13, 2720 Tramelan, dans les délais impartis.